

Fiche 4 : La pratique amateur du cirque, un pilier de l'éducation artistique à valoriser

Une pratique en plein essor aux multiples vertus

La pratique amateur du cirque connaît un développement remarquable en France, avec des écoles implantées dans de nombreux territoires, urbains comme ruraux.

Contrairement à d'autres disciplines artistiques comme la musique ou la danse, qui bénéficient souvent d'un soutien institutionnel bien établi via les conservatoires municipaux, la pratique amateur du cirque peine parfois à trouver sa place légitime dans les dispositifs de soutien public. Comme l'exprime un répondant : «la pratique amateur est à développer et à consolider pour constituer aux côtés de l'enseignement du théâtre, de la danse ou de la musique, un pilier de l'enseignement artistique».

Des spécificités économiques à prendre en compte

Une particularité fondamentale distingue les écoles de cirque de nombreuses structures de pratiques en amateurs : il est indispensable de s'appuyer sur des professionnels rémunérés plutôt que sur le bénévolat. Cette caractéristique, essentielle pour garantir la sécurité des pratiquants et la qualité de l'enseignement, engendre des charges structurelles importantes.

Notre enquête souligne cette difficulté : «Les structures amateurs ne bénéficient pas du soutien financier qu'on pourrait trouver dans la formation professionnelle». Cette situation est d'autant plus préoccupante que les écoles de cirque font face à des contraintes matérielles fortes (équipements coûteux, locaux adaptés) qui pèsent sur leur équilibre économique.

Le modèle économique des écoles de cirque amateur se trouve ainsi fragilisé, pris entre la nécessité de maintenir des tarifs accessibles pour garantir la démocratisation de la pratique et l'obligation d'assumer des charges structurelles importantes.

Un vecteur d'éducation artistique et culturelle exceptionnel

Les écoles de cirque amateur constituent des acteurs de premier plan dans l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur les territoires. Elles proposent souvent des parcours complets qui allient pratique artistique, rencontres avec des œuvres et des artistes, et développement d'une culture circassienne.

Plusieurs structures témoignent de partenariats fructueux avec les établissements scolaires : «Nous proposons un parcours EAC avec les écoles primaires collège et lycée. Ainsi que des actions dans les quartiers classés en zone prioritaire». Ces initiatives contribuent à l'objectif national de 100% d'enfants bénéficiant d'un parcours d'éducation artistique et culturelle au cours de leur scolarité.

Les arts du cirque présentent des atouts spécifiques pour l'EAC : ils combinent expression artistique et performance physique, valorisent la diversité des talents et des corps, et s'affranchissent largement des barrières socioculturelles. Ces caractéristiques en font un outil privilégié pour toucher des publics variés, y compris ceux qui peuvent se sentir éloignés d'autres formes artistiques plus conventionnelles.

Une passerelle vers le secteur professionnel

L'articulation entre pratique amateur et secteur professionnel constitue une richesse distinctive de l'écosystème circassien. Comme le souligne un participant à notre enquête : «Le rapport amateur et secteur professionnel s'apporte autant d'un côté comme de l'autre. Transmission de savoir et de souvenirs pour les artistes professionnels et vision du futur pour les amateurs».

Cette porosité bénéfique permet de nourrir la création contemporaine, de former des spectateurs avertis et de favoriser l'émergence de nouveaux talents. Les écoles amateurs constituent ainsi le premier maillon d'une chaîne de formation qui peut mener jusqu'aux écoles supérieures et à la professionnalisation.

Sur de nombreux territoires, les écoles de cirque amateur constituent également des lieux de résidence ou de diffusion pour des compagnies professionnelles, renforçant cette synergie féconde entre les différents niveaux de pratique.

Un levier de développement personnel et social

Au-delà de sa dimension artistique, la pratique amateur du cirque offre des bénéfices considérables en termes de développement personnel et social. Les valeurs intrinsèques aux arts circassiens – coopération, persévérance, acceptation du risque maîtrisé, dépassement de soi – en font un puissant vecteur d'épanouissement individuel et collectif.

Elle contribue à une formation citoyenne favorisant le développement de compétences transférables dans le milieu scolaire, professionnel, etc.

Les écoles de cirque accueillent souvent des publics diversifiés : enfants, adolescents, adultes, seniors, personnes en situation de handicap... Cette mixité contribue à leur rôle de lien social sur les territoires. Un répondant décrit le cirque comme «un support à la relation à l'autre essentiel en ce moment où les polarisations de toutes sortes sont à l'œuvre : confiance, contact physique, coopération, sens du geste...».

PROPOSITIONS POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

- **Intégrer les écoles de cirque dans les schémas directeurs** des enseignements artistiques au même titre que la musique, la danse ou le théâtre ;
- **Établir des conventions pluriannuelles avec les écoles de cirque** pour sécuriser leur fonctionnement (pouvant inclure des actions de sensibilisation, des focus de saison, périodes de fête, été...) ;
- **Soutenir l'accès à des locaux adaptés et sécurisés**, condition sine qua non du développement de la pratique ;
- **Développer des partenariats entre les structures circassiennes et les centres sociaux**, les maisons de quartier ou les associations locales, afin de rendre accessible les arts du cirque tout au long de la vie ;
- **Faciliter les partenariats entre écoles de cirque et établissements scolaires dans le cadre des politiques d'EAC ;**
- **Valoriser les événements de fin d'année et les présentations publiques des écoles de cirque** comme des moments forts de la vie culturelle locale.

En soutenant la pratique amateur du cirque, les municipalités investissent dans un outil précieux d'éducation artistique, de développement personnel et de cohésion sociale, contribuant ainsi à l'épanouissement de leurs concitoyens et à la vitalité culturelle de leur territoire.

ARGUMENTS CLÉS

- **Offre de pratique culturelle attractive** : l'école de cirque propose une offre de pratique culturelle attractive pour la population d'un territoire, car ses vertus sont multiples : développement physique, personnel et social, coopération, persévérance, acceptation du risque maîtrisé, dépassement de soi, créativité ;
- **Spécificité économique** : l'école de cirque doit être financée au regard de ses spécificités (professionnels qualifiés, matériel contrôlé, locaux adaptés) ;
- **Acteurs de l'EAC** : les écoles de cirque permettent de mettre en œuvre des projets d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) de qualité avec les acteurs locaux ;
- **Lien avec le monde professionnel** : L'école de cirque est un lieu où le lien entre les mondes artistiques, amateurs et professionnels cohabitent et s'enrichissent mutuellement ;
- **Label qualité** : le label qualité de la FFEC assure un niveau d'exigence pour les établissements qui en sont titulaires (sécurité, pédagogie, formation des pédagogues).